



A TOUTES LES FEDERATIONS NATIONALES

Concerne : Arbitrage en 2023 - complément

Cher Président,

La Commission d'Arbitrage s'est réunie à l'occasion du séminaire destiné aux arbitres IS afin de discuter de sujets importants pour la nouvelle année qui vient de commencer. Cette circulaire vient compléter les informations fournies dans celle du 21 décembre 2022 ([lien](#)).

1. Retour sur le séminaire des arbitres IS

La semaine dernière, United World Wrestling en collaboration avec la Fédération Turque de lutte a organisé un séminaire adressé à tous les arbitres IS. Ces quelques jours de formation et d'échanges visaient à assurer aux arbitres la meilleure préparation possible et couvraient plusieurs sujets importants ([article](#)).

Les arbitres IS qui n'ont pas pu se rendre en Turquie devront participer à un webinaire en ligne où toutes les informations importantes seront à nouveau présentées et discutées. Les arbitres concernés seront contactés individuellement dès qu'une nouvelle date sera établie.

2. Processus de sélection pour les JO

Le processus de sélection des arbitres pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 a été déterminé par la Commission d'Arbitrage et approuvé par le Bureau de l'UWW.

Les critères suivants ont été définis :

- Catégorie minimale IS
- Les femmes arbitres de catégorie I peuvent également être considérées

Le processus de sélection comprendra trois phases différentes, les deux premières phases se déroulant en 2023. Nous vous encourageons vivement à lire attentivement le «[Referee selection process for Paris 2024 OG](#)» décrivant en détail chaque étape.

3. Cours d'arbitrage

La liste complète des cours d'arbitrage 2023 a été publiée sur notre site internet au lien suivant : <https://uww.org/development/refereeing-courses>

Des cours supplémentaires pourront être ajoutés à la liste en cours d'année.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons un bon début de saison.

Meilleures salutations,

Antonio Silvestri
Chef de la Commission d'arbitrage
United World Wrestling

Corsier-sur-Vevey, 27 janvier 2023/AS/TM